

Le patrimoine culturel immatériel : un agent actif pour le développement durable?

Par Elisabeth Comeau, candidate à la Maîtrise en ethnologie et patrimoine avec mémoire, sous la direction de Laurier Turgeon, Département des sciences historiques



Mise en contexte

Depuis l'adoption de la Convention de 2003 de l'UNESCO, le **patrimoine culturel immatériel (PCI)** est de plus en plus présenté comme un **levier de développement durable**. Les discours institutionnels soulignent son rôle dans la cohésion sociale, la dynamisation économique des territoires et la construction de relations durables entre les communautés et leurs milieux de vie.

5 domaines du PCI

- Traditions orales
- Arts du spectacle
- Pratiques sociales, rituels et événements festifs
- Connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- Connaissances et savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel

Problématique

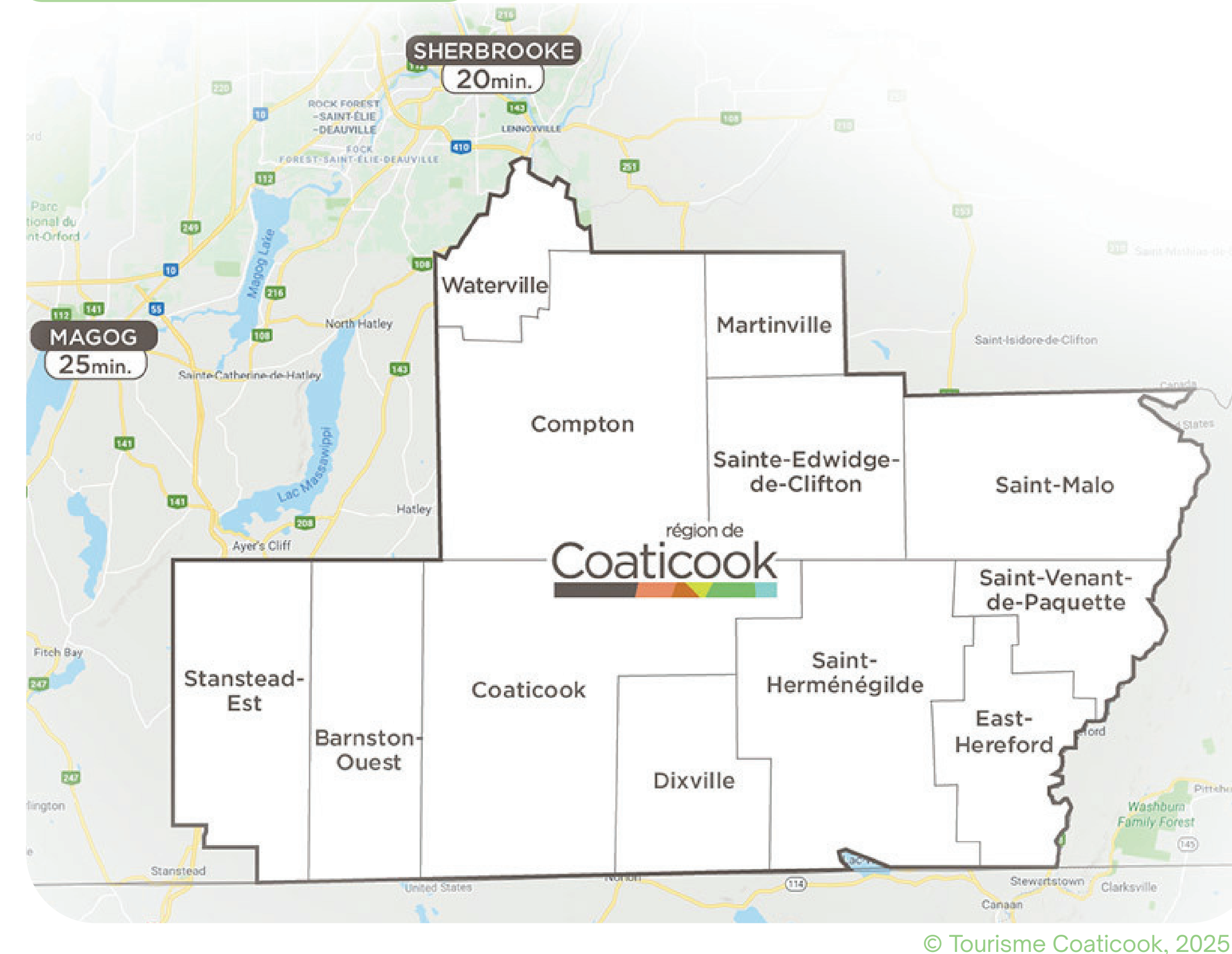
Malgré la reconnaissance du rôle du PCI comme levier de développement durable, un **écart persiste** entre **les discours institutionnels et leur mise en œuvre concrète**. En effet, même si ce rôle est largement affirmé dans les cadres normatifs et stratégiques, sa traduction en **actions structurantes et mesurables** demeure limitée. Souvent cantonné à la sauvegarde et à la transmission, le PCI est rarement analysé pour sa **capacité réelle** à agir sur les dimensions sociales, économiques et environnementales.

Cette recherche propose d'examiner **comment le PCI peut agir concrètement dans des dynamiques de développement durable**, en prenant la **région de Coaticook** (Québec) comme étude de cas.

Question de recherche

Comment chaque domaine du patrimoine culturel immatériel de la région de Coaticook exerce-t-il un rôle d'agent actif pour le développement durable (dans les dimensions sociale, économique, environnementale et de gouvernance)?

Étude de cas



© Tourisme Coaticook, 2025.

Méthodologie

Cette recherche adopte une approche **qualitative et exploratoire** fondée sur des études de cas. Elle combine des **entretiens semi-dirigés** auprès de porteurs de patrimoine culturel immatériel et d'acteurs institutionnels, des **observations de terrain** et une **analyse documentaire**.

Issues d'une **triangulation des données**, les informations recueillies feront l'objet d'une **analyse thématique** visant à examiner les modalités par lesquelles les acteurs mobilisent le PCI dans des dynamiques de développement durable et à identifier les manifestations concrètes de son agentivité selon **quatre thèmes** provisoires : social, économique, environnemental et de gouvernance.

Référent pour analyse

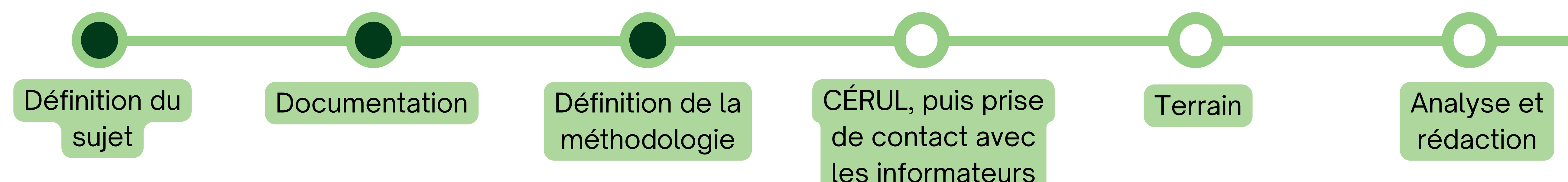
INDICATEURS THÉMATIQUES POUR LA CULTURE DANS LE PROGRAMME 2030

ENVIRONNEMENT & RÉSILIENCE	PROSPÉRITÉ & RESSOURCES	CONNAISSANCE & COMPÉTENCES	INCLUSION & PARTICIPATION
<ul style="list-style-type: none"> 1 Dépenses pour le patrimoine 2 Gestion durable du patrimoine 3 Adaptation au changement climatique et résilience 4 Équipements culturels 5 Espaces publics pour la culture 	<ul style="list-style-type: none"> 6 Culture dans le PIB 7 Emploi culturel 8 Entreprises culturelles 9 Dépenses des ménages 10 Échanges de biens et services culturels 11 Finance publique pour la culture 12 Gouvernance de la culture 	<ul style="list-style-type: none"> 13 Éducation pour le développement durable 14 Connaissance culturelle 15 Éducation multilingue 16 Éducation culturelle et artistique 17 Formation culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> 18 Culture et cohésion sociale 19 Liberté artistique 20 Accès à la culture 21 Participation culturelle 22 Processus participatifs

INDICATEURS LES CULTURE | 2030 CONTRIBUENT DE FAÇON TRANSVERSALE AUX :

© UNESCO, 2019.

Avancement du projet



© Marché de soir Compton, s.d.